

ACADEMIE DE SHIATSU

Disciplines Energétiques Sportives et Culturelles

Siège Social : Le petit Pouyaud 7 Chemin du Château d'eau 24750 CHAMPCEVINEL
Secrétariat : Académie Phocéenne 81 rue Chateaubriand 13007 MARSEILLE
Courriel : therapie-shiatsu@wanadoo.fr Tél : 06 09 16 64 92/06 25 19 07 88
RNCP 32026 SIRET : 794 275 156 00022 N° déclaration d'activité : 72 40 01069 40
Datadock : 0044544

Livret 2 V.A.E

Le candidat est en conformité avec les exigences requises par l'Académie de Shiatsu Disciplines énergétiques Sportives et Culturelles. Le dossier de recevabilité Livret 1 est validé.

Dés à présent, le candidat peut se préparer au titre.

Pour obtenir par la V.A.E le titre de Technicien en acupressions énergétiques et Shiatsu RNCP 32026, le candidat devra déposer un dossier V.A.E. Livret 2 et devra se conformer aux modalités suivantes :

3 Etapes Clés

- 1) Rédaction du dossier V.A.E Rapport Professionnel.
- 2) Epreuves de validation devant le jury :
 - Une soutenance du rapport professionnel devant le jury (grilles d'évaluation annexées)
 - Une épreuve Pratique composée d'une pratique de base, et une pratique axée sur la thérapie (grilles d'évaluation annexées)
- 3) Décision finale du Jury et obtention du titre. La décision du jury est notifiée au candidat.

Si le candidat est reçu à l'ensemble des épreuves d'évaluation, il recevra son certificat par voie postale.

Rédaction du Livret 2 - 1ère étape :

Si le travail de validation des acquis de l'expérience se compose principalement de trois épreuves (livret 1, livret 2, oral/pratique finale), le livret 2 représente le cœur du travail. C'est aussi la partie qui est la plus complexe.

Le livret 2 de la VAE doit permettre au candidat d'expliquer précisément les activités menées et les compétences acquises pour prouver qu'il a le niveau requis pour obtenir le certificat visé

Le livret 2 de la VAE contient :

- un inventaire des activités menées en rapport direct avec le certificat préparé,
- une description précise des missions de chaque activité,
- les compétences acquises lors des activités effectuées.

Il se structure en en une dizaine de parties. Parmi celles-ci, l'élément principal du livret 2 est l'explication des activités et des compétences acquises en rapport direct avec le certificat préparé.

Il est en effet extrêmement important de prendre le temps de rédiger avec soin cette partie du livret 2 : c'est principalement à travers celle-ci que le jury fondera sa décision finale pour savoir si le candidat a le niveau pour décrocher le diplôme souhaité ou non.

Le candidat doit donc :

- énumérer les différentes activités et leur description en lien avec le certificat préparé.
- décrire avec précision les différentes tâches de travail à travers les activités décrites premièrement.
- expliquer les compétences acquises à travers les tâches de travail effectuées, les connaissances mises en œuvre pendant votre expérience.
préciser en quoi les compétences actuelles permettent de décrocher le certificat souhaité.
- Formations complémentaires dont vous avez bénéficiées.

Exemple donné à titre indicatif : Pour un candidat qui souhaite réaliser une VAE autour des métiers du sport pour valider un diplôme BPJEPS, celui-ci peut décrire les activités et les compétences de la façon suivante :

Activité 1 : Vendeur dans la chaîne de magasins Décathlon de mars 2015 à janvier 2019. Compétences acquises :

- gestion d'une équipe de vendeurs ;
- responsable du rayon fitness musculation, développement des connaissances à ce sujet ;
- connaissance du matériel pour la pratique de ce sport.

Activité 2 : encadrant dans une salle de fitness de janvier 2019 à mars 2020.

Date de la dernière mise à jour : 26.05.2021

Compétences acquises :

- apprentissage d'entraînements adaptés ;
- développement de connaissances physiologiques ;

Apprendre à gérer une entreprise, comptabilité et gestion, marketing.

Au-delà de la partie explicative sur les activités menées et compétences acquises, le livret 2 est composé d'autres éléments à présenter en annexe : Une attestation sur l'honneur, un CV, des preuves pour justifier les activités présentées (pièces justificatives fournies dans le livret 1).

A Les Caractères Techniques de Présentation :

1. Le Rapport professionnel doit comporter :

- Page de garde
- Remerciements
- Sommaire avec numérotation
- Introduction
- Développement
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexe :

B Les Caractéristiques de Rédaction :

- Le rapport professionnel doit comporter au minimum 40 pages,
- Police d'écriture à employer: Arial, Times New Roman, taille de police: 12
- Texte en justifié
- Marges minimales de 2cm en hauteur et en largeur,
- Interligne de 1,5 ligne
- Numérotation des pages en bas de page
- Reliure en spirale ou collée
- Impression en recto seul
- Sommaire en début du Rapport professionnel
- Bibliographie en fin du rapport professionnel.

N.B. : La bibliographie peut comporter également les sources internet. Vous devez indiquer le nom du site, l'adresse internet complète du site. Les articles de journaux ou revues scientifiques indiquez le nom, le numéro, la date de parution et les pages.

- La page de garde doit impérativement indiquer :
Votre Nom et Prénom

Date de la dernière mise à jour : 26.05.2021

DOSSIER DE DEMANDE : Rapport Professionnel en dessous mention obligatoire à inscrire : « Présentation en vue de l'obtention du Certificat RNCP 32026 de Technicien en Acupressions énergétiques et Shiatsu » Titre délivré par la Validation des Acquis de l'Expérience

La Session (date)

Vous devez adresser ce dossier à l'organisme certificateur :

**Académie de Shiatsu Disciplines énergétiques Sportives et Culturelles 81 rue
Chateaubriand 13007 Marseille**

Il faut en moyenne 6 mois pour rédiger le livret 2 de VAE. Il est conseillé d'être accompagné par un professionnel qui vous guidera dans l'avancée de la rédaction du livret 2.

Aide dans l'accompagnement

<https://www.defi-metiers.fr/dossiers/laccompagnement-la-vae>

S'il n'est pas obligatoire de faire appel à un professionnel qui supervisera l'avancée du livret 2 tout au long de sa rédaction, il est néanmoins conseillé d'y avoir recours.

Le professionnel (membre du CIO, de pôle emploi ou d'une mission locale par exemple) doit permettre d'accompagner et de guider le candidat à travers ce travail étalé sur plusieurs mois.

Il peut également l'aider pour :

- cadrer le sujet du candidat ;
- recentrer la rédaction sur un domaine précis pour éviter les hors sujet ;
- motiver le candidat ;
- corriger les éventuelles fautes d'orthographe ;
- le préparer à l'épreuve finale de l'oral face au jury ;

Accompagnement financier

S'il n'y a pas de prix pour le livret 2 uniquement, l'ensemble des coûts d'une VAE (comprenant notamment le traitement de la recevabilité du livret 1, la lecture du livret 2 et la présentation du candidat devant le jury final), varie selon les organismes certificateurs.

Le prix d'une VAE varie en moyenne entre 300 et 2 000 € selon l'organisme certificateur, le certificat préparé et le statut du candidat, choix avec ou sans accompagnement. Pour le ministère du Travail les prix varient entre 400 € à 1 000 €, tout comme le ministère de la Santé.

V.A.E. sans accompagnement : Les frais d'inscription, la validation (incluant un séminaire de 3 jours) pris par l'organisme certificateur : Académie de Shiatsu Disciplines énergétiques sportives et Culturelles : 500,00€

Date de la dernière mise à jour : 26.05.2021

Pour financer ces frais importants, le candidat peut trouver un financement grâce à plusieurs subventions. Selon son statut (employé dans le public ou le privé, demandeur d'emploi, bénévole, intermittent du spectacle) le candidat peut avoir recours à plusieurs systèmes de financements comme :

- le congé VAE,
- _ le Compte personnel de formation (CPF)
- le plan de formation de l'entreprise,
- le droit individuel à la formation (DIF),
- les subventions de Pôle emploi,
- les aides régionales (Chéquier VAE, Passeport VAE).

